



L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'ENSEIGNANT AU 21^{ème} SIECLE, QUEL AVENIR ?

M. GHERBI

Institut de Génie civil
Centre Universitaire "Cheikh Larbi Tébessi" à Tébessa

Résumé:

Le présent article met en exergue le rôle que continuent l'enseignement supérieur notamment l'enseignant à jouer dans la préparation des chefs de file de la société malgré les grands changements récents qui s'opèrent à l'échelle planétaire à l'occasion de la mondialisation et grâce au développement des moyens technologiques de production et de communication. Mais pour cela, une stratégie d'action devra être conçue et mise en œuvre qui serait basée sur des orientations nouvelles en matière de programmes à définir, de méthodes d'apprentissage et d'enseignement à inventer et à évaluer.

Abstract:

This paper contributes to explain the continuing role of Higher education and teaching in preparing chiefs of society for tomorrow despite the early big changes caused by globalization and technics of production and communication development. For reaching this aim, a strategy of action should be designed basing on new orientation in programs and learning's and education's methods needed to be evaluated.

Mots clefs:

1- Evaluation formatrice 2- A new type of university designed for jobs 3- Transdisciplinarité 4- Mondialisation et développement durable 5- The need for fusion of education and practise.

1. Introduction:

"Give a man a fish and feed him for a day, teach him to fish and he can feed himself".

L'enseignement supérieur a traditionnellement été la source de la sagesse et de la compétence nécessaires aux futurs chefs de file de la société. Enseigner est une tâche difficile mais pas impossible exigeant de ceux qui la pratiquent dans de meilleures conditions possibles, des compétences spécifiques. Elle comporte une forte dimension relationnelle qu'il s'agisse de la relation entre l'enseignant et ses étudiants ou des relations que ceux-ci développent entre eux. L'une comme l'autre peuvent faciliter l'enseignement et l'apprentissage, ou au contraire y faire obstacle, voire provoquer des tensions susceptibles de générer en conflits. C'est la raison pour laquelle la reconnaissance de ces attitudes spontanées et leur contrôle, font partie intégrante de la professionnalité enseignante.

Aborder le problème de l'enseignement par le biais des méthodes, c'est valoriser

particulièrement la pédagogie et centrer la réflexion sur ce que fait l'enseignant vis-à-vis des étudiants. En effet, une méthode est une manière raisonnée d'organiser une pratique pour atteindre certains objectifs. Si une attitude peut être plus ou moins irrationnelle, une méthode appartient au domaine de la rationalité: elle résulte de choix effectués consciemment par l'individu et qui orientent son action. C'est pourquoi le choix d'une méthode relève du domaine du savoir et de la réflexion (même s'il existe une relation évidente avec les attitudes).

Quant à l'approche de l'enseignement centré sur le contenu est parfaitement légitime: l'enseignant se doit, en effet, acquérir un niveau de compétence élevé dans un ou plusieurs domaines de connaissance. Pourtant, chacun sait pour l'avoir expérimenté en tant qu'étudiant ou en tant qu'enseignant, que cette approche est à la fois nécessaire et insuffisante.

Quel enseignant, qu'il soit ou non débutant, ne s'est trouvé désarmé devant telle ou telle ligne du programme, et ne s'est pas demandé comment l'aborder concrètement avec ses

L'enseignement supérieur et l'enseignant au 21^{ème} siècle, quel avenir ?

étudiants ? Cette interrogation peut porter non seulement sur les méthodes (comment faire ?), mais aussi sur le contenu tel qu'il est indiqué : comment le circonscrire ? Par quoi commencer ? A quel niveau l'aborder ? Comment se mettre au niveau des étudiants ? C'est-à-dire en même temps répondre à leurs attentes et les préparer à satisfaire aux exigences auxquelles ils seront soumis ?

Pour toutes ces questions, un programme, si détaillé soit-il, n'est pas d'une grande utilité : ce n'est pas uniquement en termes de contenus par niveau et matière qu'on peut définir un enseignement, pas plus qu'on ne peut réduire le travail d'un enseignant à la tâche abstraite de faire le programme.

Pour mettre en place un enseignement, il est donc nécessaire de dépasser la simple lecture d'un programme et de se poser quatre questions pour en préciser l'objet :

1. que doivent savoir, ou savoir faire, ceux qui apprennent, en terme d'apprentissage ?
2. quels sont les connaissances et les savoir-faire qu'ils doivent déjà maîtriser pour tirer profit de l'enseignement ?
3. que savent-ils réellement ? (évaluation des acquis avant l'apprentissage et des compétences après l'apprentissage).
4. que peut-on faire pour eux, et comment ? (choix des méthodes d'enseignement et des démarches d'apprentissage).

Ces questions fondamentales permettent de ne pas croire à l'illusion pédagogique en s'imaginant que le discours de l'enseignant va se transformer comme par magie en savoir chez l'ensemble des étudiants parce qu'elle est très fréquente et qu'elle est confortable pour l'enseignant (elle le dispense de se poser trop de questions sur les effets réels de son enseignement), c'est ce qui fera la distinction entre le teaching et le learning. Toute la réflexion autour de la définition des objectifs pédagogiques tente justement de réduire la distance entre l'activité de l'enseignant et ses résultats chez les étudiants.

D'autre part, les conditions dans lesquelles le comportement de l'étudiant doit se manifester en terme d'apprentissage, constituent des informations utiles à l'enseignant comme à

l'étudiant. Elles permettent à l'enseignant de choisir les stratégies d'enseignement, les supports d'apprentissage et en dernier lieu, les situations d'évaluation. Par contre pour l'étudiant, elles facilitent la perception précise de ce qu'on attend de lui en terme de performance (comportement associé à un niveau d'exigence nécessitant une définition précise des critères d'évaluation).

Pour l'étudiant, cette précision est particulièrement importante, par exemple, dans les examens et les concours, tous les candidats doivent se trouver dans la même situation et où il est essentiel de savoir à l'avance, si l'on peut disposer ou non de documents autorisés, d'une calculatrice ou si la durée de l'épreuve est de 02 ou 04 heures.

Et alors, ne serait-il pas peut-être judicieux de passer d'une pédagogie d'enseignement centrée sur les méthodes à une pédagogie d'apprentissage qui valorise les démarches et qui serait basée sur :

- 01- l'identification des principaux obstacles conditionnant les apprentissages dans la discipline ;
- 02- la définition des objectifs qui fixent comme résultat de l'apprentissage, le dépassement de l'obstacle identifié ;
- 03- l'imagination d'une situation d'apprentissage qui, pour chaque objectif, place l'obstacle au centre et en même temps, propose des points d'appui permettant de le dépasser.

Ici, MEIRIEU P. [1992] propose la notion de situation problème qui, sur le plan pédagogique, constitue le point essentiel : c'est là seulement que l'étudiant entre dans le dispositif, et c'est à partir de ce que l'enseignant lui propose en terme de tâche (situations, informations, documents) qu'il parviendra ou non à surmonter ce que l'enseignant a défini lui comme obstacle.

D'autre part, l'évaluation apparaît comme une pratique fondamentale pour le système d'enseignement et de formation et pour l'enseignant. Elle correspond à des rôles techniques mais prend aussi la forme d'une relation ; elle a une dimension pédagogique évidente mais en même temps sociale et institutionnelle, c'est pour cela que l'enseignant a besoin de clarifier la perception qu'il en a, et d'identifier le rôle qu'il veut jouer car "Si trop

L'enseignement supérieur et l'enseignant au 21^{ème} siècle, quel avenir ?

d'élèves parvenaient à avoir la moyenne, le professeur aurait une bonne image de lui-même comme enseignant, mais il considérerait qu'il est un traître par rapport à sa discipline. Plus le taux d'échec est élevé, plus l'enseignant est rassuré sur la qualité et le niveau de ce qu'il enseigne, mais en même temps, il est inquiet sur sa pratique pédagogique⁽⁰¹⁾.

L'évaluation nécessite une bonne infrastructure pour mesurer la qualité de l'enseignement et l'université devra mettre donc à disposition de ses enseignants un service qui les aide à développer des outils et des procédures d'évaluation adaptés à leurs besoins. Elle devra encourager les efforts d'évaluation qui visent à améliorer la qualité de l'enseignement par l'évaluation:

- des enseignements auprès des étudiants ;
- des filières d'études ;
- de différentes structures (centres, départements etc.).
- intégration de l'évaluation dans l'apprentissage (l'évaluation formatrice).

2. L'évaluation formatrice:

L'évaluation formatrice (NUNZIATI [1990]) est une tentative pour mieux intégrer l'évaluation dans l'apprentissage et par voie de conséquence, associer les étudiants à sa gestion au lieu qu'il s'agisse d'une procédure entièrement gérée par l'enseignant.

Il est évidemment plus formateur de parvenir à s'évaluer soi-même que de se soumettre au regard d'un autre qui va de l'extérieur pour déterminer la valeur de son action. Mais ce qui fonde la prérogative de l'enseignant sur l'apprenant, c'est sa compétence: c'est lui qui sait l'obstacle alors que l'étudiant ne perçoit que la tâche.

Tout le problème de l'évaluation formatrice, c'est de définir et mettre en place les conditions selon lesquelles les étudiants peuvent participer (avec une plus ou moins grande autonomie) à l'évaluation de leurs apprentissages.

Il s'agit d'une approche globale de l'apprentissage et non seulement de sa dernière étape concrétisée par le résultat obtenu. Il n'y a

pas d'abord l'apprentissage et ensuite l'évaluation, mais l'évaluation fait partie intégrante de l'apprentissage lui-même.

La mise place d'un tel dispositif (évaluation formatrice) peut se heurter à deux difficultés: l'une est de type fonctionnel (perturbe la répartition traditionnelle des rôles enseignant et étudiants) et l'autre de type organisationnel (conception de l'instrumentation à mettre en place pour gérer le système d'apprentissage).

Au-delà de la diversification des techniques et des instruments, l'enrichissement et la structuration des pratiques d'évaluation sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'enseignement lui-même. Plus que formative, l'évaluation peut alors devenir formatrice.

3. Conclusion:

Aujourd'hui, le monde a changé et avec lui les conditions d'exercice du métier d'enseignant. C'est l'ère de la mondialisation ou globalisation, un défi à relever par chaque pays à la recherche d'un modèle de développement harmonieux durable capable de préserver l'environnement et susceptible de faire face à la dictature des marchés.

Les incidences seront directes et importantes sur l'enseignement supérieur: sa conception vis-à-vis du monde de travail, la gestion et financement des établissements universitaires, le contenu des programmes des disciplines (transdisciplinarité) et la pratique de l'enseignement. Elles risquent de dévier sa mission alors qu'il est obligé de la mener en toute circonstance, à savoir la formation et la préparation des générations futures à vivre ensemble. Pour parvenir à cette fin, plusieurs actions sont à envisagées à la fois:

3.1 Conception d'un nouveau modèle d'enseignement supérieur:

Docteur HUY U. de Hanyang University en République de Corée, suggère pour l'avenir dans le cadre de la mondialisation de l'économie et les échanges commerciaux cristallisant des incertitudes apparemment durables, que le processus d'enseignement supérieur devra passer:

⁽⁰¹⁾: BERGER G. [1986]: Cahiers de l'évaluation, C.I.E.P.

L'enseignement supérieur et l'enseignant au 21^{ème} siècle, quel avenir ?

1. d'un apprentissage centré sur l'enseignant à un apprentissage orienté vers les ressources,
 2. d'un travail de groupe à un travail au rythme individuel,
 3. de systèmes fermés à des systèmes ouverts sans paramètres formels,
 4. de programmes d'études déterminés par les établissements à des programmes axés sur l'utilisateur,
 5. d'une offre générale à une offre spécifique afin d'optimiser la pertinence,
 6. de la salle de classe à des contextes d'apprentissage basés sur le travail et les résultats,
 7. d'environnements isolés à des réseaux,
 8. d'un enseignement à sens unique à un enseignement interactif,
 9. de perspectives nationales à des perspectives mondiales,
 10. d'une gestion de l'éducation résistante au changement à une gestion tournée vers l'avenir.
5. proposer des modalités d'éducation permanente en liaison avec le monde du travail,
 6. susciter le débat social et la critique,
 7. fournir conseils et expertise aux décideurs nationaux,
 8. soutenir la liberté académique,
 9. répondre aux besoins de développement nationaux, régionaux et internationaux.

Plus important encore, l'accent est aujourd'hui clairement mis sur **le rôle et les responsabilités de la communauté étudiante** dans cet effort. Les étudiants sont maintenant les destinataires premiers de l'enseignement supérieur, et à ce titre, leur point de vue mérite pleinement une considération pour la pertinence et la qualité de l'enseignement, de la formation et de la recherche.

Selon le rapport de l'U.N.E.S.C.O sur l'enseignement supérieur au 21^{ème} siècle, perspective estudiantine, il est formulé que: *"L'enseignement supérieur, au siècle prochain, doit pour réussir s'ouvrir à un processus permettant aux jeunes de mieux comprendre le monde et d'avoir les moyens, grâce à l'éducation qu'ils auront reçue, de contribuer la vie de la société"*⁽⁰²⁾.

Il est clair en tout cas que cet inévitable processus de changement devrait – et doit – être conduit par le secteur de l'enseignement supérieur lui-même. Sans cela, de graves conséquences pourraient en résulter, car l'enseignement supérieur risquerait d'être modelé et manoeuvré par des forces de marché axées sur le rendement à court terme plutôt que sur les bénéfices à long terme. Donc, les établissements d'enseignement supérieur devraient préserver leur autonomie vis-à-vis du marché afin de préserver les libertés académiques, d'assurer la qualité de l'enseignement et la défense des droits des étudiants. Il conviendrait que l'ensemble des parties prenantes définit des critères clairs ainsi que des mécanismes de financement durables.

A cet effet, le document d'orientation de l'U.N.E.S.C.O cité, formule des propositions pour un établissement d'enseignement supérieur qui devra être doté de tous les attributs nécessaires. Il doit:

1. offrir une formation de haute qualité,
2. garantir l'admission sur le mérite intellectuel,
3. rechercher le savoir,
4. s'engager dans le processus de développement social,

Ce nouveau modèle d'enseignement devra tenir compte des exigences du marché du travail pour répondre à la demande nationale et régionale (A new type of university designed for jobs). Dans les pays développés, certaines branches de l'industrie opèrent à l'échelle du marché mondial et recrutent donc au niveau international, en comparant le bagage des diplômés de différents pays. Il pourrait donc être imprudent d'arrêter le programme d'un quelconque cours préparant à un emploi dans ces branches sans tenir compte des perspectives mondiales ou régionales. La structure de l'emploi se modifie elle aussi: des formations répondant hier aux besoins nationaux ont perdu aujourd'hui toute pertinence.

Tous ces changements nécessitent de la part du personnel universitaire une faculté d'adaptation croissante.

3.1.1 Pour les responsables des établissements universitaires: Les

⁽⁰²⁾: U.N.E.S.C.O [1996]: "L'enseignement supérieur au XXI^{ème} siècle: perspective estudiantine", Paris, p: 34.

recteurs, vice-présidents, vice-recteurs, etc.

Les défis sont immenses. C'est à eux pour l'essentiel qu'il incombe de prendre les décisions et de définir les stratégies dans des environnements nouveaux, extrêmement incertains. Des qualités de chef leur seront indispensables, ainsi que le sens de la communication et des talents de persuasion, afin de convaincre leurs collègues enseignants et chercheurs de la nécessité de rompre avec des habitudes établies de longue date.

Leur rôle consistera essentiellement à gérer le changement et à répondre au besoin fondamental d'adapter des institutions pour la plupart conservatrices, tout en tenant compte des résistances et du malaise que suscitera ce changement. Ils devront donc assumer les responsabilités suivantes:

- proposer des orientations stratégiques et une vision de la voie dans laquelle l'établissement doit s'engager ;
- solliciter les partenaires extérieurs tels qu'entreprises, donateurs, ... pour apporter leur appui financier et renforcer la coopération entre établissements, y compris, dans certains cas, avec l'enseignement privé en plein essor ;
- encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise en veillant à ce que les règles de fonctionnement de l'établissement, loin de leur faire obstacle, favorisent de telles attitudes ;
- entretenir l'adhésion aux objectifs institutionnels au sein d'une communauté viscéralement méfiante à l'égard de tels changements ;
- des compétences en matière de gestion du personnel, qu'il s'agisse par exemple d'animer une équipe ou d'aider les membres du personnel à s'élever dans leur spécialité et à renforcer leur professionnalisme.

3.1.2 Pour l'enseignant assistant, il doit être Soutenu en lui proposant une formation pédagogique:

Du statut d'étudiant à celui d'assistant, le passage est souvent rapide voire brusque. Question de temps et de formation: les nouveaux assistants se retrouvent en effet, presque du jour au lendemain, à devoir endosser une charge d'enseignement à laquelle leur cursus

universitaire les a généralement mal préparés. Comment organiser un séminaire ? Comment se positionner face à des étudiants que l'on côtoyait d'égal à égal il y a encore quelques semaines ? Pour les aider à surmonter ces difficultés et professionnaliser l'enseignement dès le départ, l'université devra proposer une formation pédagogique destinée exclusivement aux nouveaux assistants.

Cette nouvelle formation vise autant à dissiper les craintes des assistants dans leurs premiers pas, qu'à assurer une meilleure qualité d'enseignement et à fournir une plus-value au métier d'assistant. Elle pourra se dérouler en deux périodes. La première conçue comme un temps de formation, d'échange et de discussion ; elle est consacrée à l'acquisition des outils de base relatifs à l'enseignement universitaire, ayant pour appui la communication, l'organisation, la présentation et l'évaluation.

Le suivi de la pratique d'enseignement doit ensuite permettre au nouvel assistant de poursuivre sa réflexion "sur le terrain" et de bénéficier d'un soutien pédagogique. Il s'agit là d'une première étape dans la constitution d'une formation complète à l'enseignement supérieur.

Dans la société de la connaissance, les compétences en communication et en pédagogie sont un atout. En offrant des outils dans ce domaine, l'université pourra contribuer à valoriser le statut des assistants qui fournissent un travail considérable dont bénéficie toute la communauté universitaire - même quand ils ne finissent pas leur thèse! Or, *"les personnes n'ayant pas poursuivi une carrière académique éprouvent pas mal de difficultés lorsqu'elles se retrouvent, à 25 ou 30 ans, sur le marché du travail, avec peu d'expérience professionnelle à faire valoir"*⁽⁰³⁾.

3.1.2.1 Les compétences dont devra l'enseignant posséder à l'avenir pour maintenir son rôle à jouer:

⁽⁰³⁾: BARRAS H. chargé du volet de formation des enseignants à l'Université de Genève a créé en 1999, le Réseau Romand de Conseil, Formation et Evaluation, en partenariat avec l'Université de Lausanne et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Les enseignants sont probablement la catégorie dont les méthodes de travail seront le plus profondément bouleversées. Il leur est demandé de prendre en charge un éventail plus large d'étudiants selon des modalités différentes nécessitant le recours à des méthodes et à des technologies nouvelles. Ils sont soumis à un contrôle plus strict et devenu explicite de leur travail, sous la forme d'examens de qualité et d'évaluations.

Le progrès technologique affecte toutes les disciplines (quoique à des degrés divers) et oblige les enseignants à se tenir au fait des dernières innovations en matière de pédagogie et de direction des recherches. Trois types de facteurs sont manifestement sources de disparités:

1. l'âge, qui fait que les membres les plus jeunes du personnel enseignant sont plus à l'aise avec les outils techniques ;
2. la discipline, certaines matières étant plus concernées que d'autres ;
3. le niveau de développement, alors que se creuse le fossé entre riches et pauvres sur le plan technologique. Même si l'accès à l'Internet permettra un jour aux universités des pays en développement de remédier à certaines déficiences de leurs services de bibliothèque et d'information, le fossé ne s'en trouvera que partiellement comblé.

Encore, l'enseignant ne s'identifie pas seulement au savoir, il est tributaire de ses propres études, des intérêts personnels,... De plus, le savoir qu'il détient se dévalue assez rapidement car le temps joue contre lui, et ce qu'il acquiert en expérience, risque de le perdre en compétence.

Dans ce contexte difficile, un enseignant modèle devrait avoir les compétences suivantes:

- la connaissance et compréhension des différentes façons d'apprendre des étudiants
- connaissances, compétences et attitudes en matière de notation et d'évaluation des étudiants afin d'aider ces derniers à progresser,
- la volonté de se perfectionner dans sa spécialité, d'appliquer les normes professionnelles et de se tenir au courant des dernières évolutions,

- la connaissance des applications des technologies de l'information intéressant sa discipline, tant sur le plan de l'accès aux matériels et à la documentation disponibles dans le monde entier que sur celui des outils didactiques,
- la capacité de prendre en compte les signaux du marché extérieur en ce qui concerne les besoins des futurs employeurs potentiels des diplômés de sa discipline,
- la maîtrise des nouvelles avancées en matière d'enseignement et d'apprentissage,
- attention portée aux points de vue et aspirations des clients, c'est à dire des différents partenaires, y compris les étudiants,
- la compréhension des incidences des facteurs internationaux et multiculturels sur les programmes d'études, donc le contenu de ses cours doit tenir davantage compte des perspectives internationales,
- la capacité d'enseigner à des catégories d'étudiants variées, appartenant à différents groupes d'âge, milieux socio-économiques et groupes ethniques,
- la capacité d'assurer sans perte de qualité, des cours magistraux, séminaires ou ateliers suivis par un plus grand nombre d'étudiants,
- et enfin, l'aptitude à concevoir des stratégies d'adaptation personnelles et professionnelles.

Il est peu probable qu'un quelconque individu réunisse à lui seul cette impressionnante somme de compétences, de sorte que l'on aura tendance à encourager les enseignants à se spécialiser dans certaines fonctions en cultivant les aptitudes correspondantes.

Il reste à signaler qu'il faudra la distinction entre la capacité et la compétence, qui sont des termes couramment utilisés dans le domaine pédagogique, notamment en ce qui concerne la définition des objectifs. En effet, une capacité désigne un ensemble d'aptitudes susceptibles d'être mises en œuvre dans un nombre indéfini de situations. Tandis que la compétence, en revanche, elle désigne la maîtrise d'un ensemble de savoirs et savoir-faire dans un domaine particulier. Elle peut faire, à ce titre, l'objet d'un

L'enseignement supérieur et l'enseignant au 21^{ème} siècle, quel avenir ?

apprentissage et d'une évaluation ; par exemple, la capacité de "communiquer" peut s'analyser en un certain nombre de compétences aussi variées que: "rédiger un rapport", "gérer une communication téléphonique", "faire un exposé oral". C'est à partir de la définition des compétences qu'il est possible de définir des objectifs d'apprentissage.

Quant à l'enseignant chercheur, il est également obligé de s'adapter, car les universités fondent leurs appréciations de la qualité des recherches sur la capacité du chercheur dans sa réussite à obtenir des financements extérieurs tout autant que sur le volume des travaux conduits et publiés.

La concurrence entre établissements en quête de fonds est beaucoup plus vive qu'autrefois et donne souvent lieu à des appels d'offres internationaux. Ceux qui financent les recherches se montrent plus exigeants quant à la qualité des projets et les résultats finaux. Entre autres compétences, l'enseignant chercheur doit aujourd'hui être capable de:

- rédiger une proposition de projet ;
- constituer des réseaux et de collecter des fonds aux fins de leurs projets ;
- diriger des étudiants préparant un doctorat et des chercheurs ;
- gérer des projets en particulier avec des partenaires internationaux.

Les pays en développement connaissent des problèmes particuliers qui empêchent les enseignants universitaires d'acquérir les compétences susmentionnées. Ils sont mal payés qu'ils ne parviennent pas à nourrir leur famille, il ne faut pas s'étonner s'ils consacrent la majeure partie de leur temps à un deuxième emploi, voire un troisième ; Et dans de telles circonstances, les établissements d'enseignement supérieur ne peuvent souvent leur mettre des logements à leur disposition pour un loyer minime.

La meilleure façon d'encourager la recherche et les programmes d'enseignements inter, intra et transdisciplinaires en coopération est de promouvoir les réseaux d'échanges par une coopération souple entre les disciplines et à collaborer avec des institutions non universitaires que les universités pourront orienter leurs programmes de recherche.

La transdisciplinarité pourrait devenir un moteur de la réforme universitaire et non seulement une de ses conséquences, en ce qui concerne les changements nécessaires à apporter dans les programmes et les établissements d'enseignement supérieur et les initiatives visant à mieux préparer les générations futures à affronter la complexité des changements et des problèmes. C'est à un environnement d'apprentissage axé sur les incidences de leurs activités (toutes les disciplines et professions) dans le cadre du développement durable qu'il faudra faire appel. Pour cela, il faudra penser à:

- Modifier ou changer les façons de voir (les modes de pensée) et favoriser le développement durable plutôt que de réformer l'enseignement supérieur au niveau du système.
- Comment développer et encourager l'intra et l'interdisciplinarité ?
- Comment mieux articuler le savoir théorique avec ses possibles applications pratiques ?
- Quels changements faut-il opérer dans les programmes et les établissements d'enseignement supérieur de manière à mieux préparer les générations futures aux problèmes de situations complexes et transmettre de nouvelles compétences ?
- Comment améliorer les fondements de la connaissance axés sur la recherche de solutions dans la transmission des compétences requises pour trouver un emploi rémunéré et pour contribuer de manière constructive à l'édification d'un avenir durable ?

Ces activités clés sont destinées à combler le vide entre la théorie et la pratique (idéaux et réalités: The need for fusion of education and practise). Le chapitre 36 d'Agendas 21 locaux, adopté par la commission du développement durable de l'O.N.U a offert une excellente plateforme internationale capable de promouvoir l'enseignement supérieur à l'appui du développement durable.

L'enseignement supérieur et l'enseignant au 21^{ème} siècle, quel avenir ?

4. Références bibliographiques:

- 01- ALLAL L. [1981]: "Vers une pratique de l'évaluation en formation et en évaluation", Ed., E.S.F.
- 02- Banque mondiale [1994]: "L'enseignement supérieur: les leçons de l'expérience", Washington D.C.
- 03- BERENDT, BRIGITTE Dr. [1994]: "Higher Education Teaching Development Networks with regard to the European Network on Staff Development in Higher Education", In U.N.E.S.C.O (dir. publ.), "Higher Education Staff Development Directions for the 21 Century", Paris.
- 04- DEVELAY M. [1992]: "De l'apprentissage à l'enseignement", Paris, Ed., E.S.F.
- 05- GORDON T. [1981]: "Enseignants efficaces", Ed., Le jour, Canada.
- 06- HADJI C. [1992]: "L'évaluation, règle du jeu", Paris, Ed., E.S.F.
- 07- JORRO A. [2000]: "Enseignant et évaluation", Ed., De Boeck.
- 08- MEIRIEU P. [1992]: "Apprendre... Oui, mais comment ?", Paris, Ed., E.S.F.
- 09- MEIRIEU P. [1990]: "Enseigner, scénario pour un métier nouveau".
- 10- PELEPL P. [2002]: "Se former pour enseigner", Paris, Ed., Dunod, 386p.
- 11- PERRENOUD P. [1996]: "Enseigner: agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude", Ed., E.S.F.
- 12- PERETTI (De). A. et Al. [1998]: "Enseigner des attitudes ?", Ed., De Boeck.
- 13- PERETTI (De). A. et Al. [1998]: "Techniques pour communiquer", Paris, Ed., Hachette.
- 14- ROMANO C. et SALZER J. [1991]: "Enseigner, c'est aussi savoir communiquer", Ed., d'Organisation.
- 15- TARDIF J. et PRESSEAU A. [1998]: "Intégrer les nouvelles technologies de l'information, quel cadre pédagogique ?", Paris, Ed., E.S.F.
- 16- U.N.E.S.C.O [1995]: "Changement et développement dans l'enseignement supérieur: document d'orientation", Paris.
- 17- U.N.E.S.C.O [1996]: "L'enseignement supérieur au XXI^e siècle: perspective estudiantine", Paris.
- 18- U.N.E.S.C.O [1997]: "Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur. Adoptée par la Conférence générale à sa vingt- neuvième session, Paris, Novembre 1997.
- 19- VOGLER J. et Al. [1997]: "L'évaluation", Paris, Ed., Hachette - Education.